

# MENSIGNAC

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER | 2025



## SOMMAIRE

- 2 ▶ Hommages
- 3 ▶ Le mot du Maire
- 4 ▶ Vie Municipale
- 6 ▶ Travaux
- 8 ▶ Finances
- 9 ▶ Action sociale
- 10 ▶ Bibliothèque
- 11 ▶ Enfance et Jeunesse
- 18 ▶ Dossier
- 21 ▶ Noël
- 22 ▶ Retour en images
- 31 ▶ Infos municipales
- 35 ▶ Grand Périgueux
- 38 ▶ État civil



# HOMMAGES

## HOMMAGE À ROLAND LAFFOREST.

Décédé à l'âge de 89 ans, Roland LAFFOREST, de son vrai nom Guy LAFFOREST, a marqué l'histoire de notre commune pendant plus de quatre décennies. Conseiller municipal puis adjoint, il a collaboré au développement de notre commune.

Roland LAFFOREST a débuté sa carrière politique en 1971, lors de sa première élection. Son dernier mandat s'est achevé en 2014, après plus de 40 ans de service dévoué, toujours avec la même rigueur et le même engagement.

Roland LAFFOREST était connu pour ses convictions fortes et son caractère bien trempé. Sympathique et rigoureux, il savait également faire preuve d'humour, ce qui lui a valu l'affection et le respect de nombreux habitants. Sa disponibilité et son esprit entreprenant ont été des atouts majeurs pour le développement de notre commune

Parmi les nombreuses réalisations auxquelles a collaboré Roland LAFFOREST, on peut citer, entre autres la création de l'école maternelle, l'aménagement du château, les travaux de voirie et d'assainissement, la construction du stade et l'aménagement du centre bourg...Chacun de ces projets a contribué à l'essor de notre commune et à l'amélioration de la qualité de vie des Mensignacois.



Roland restera dans les mémoires comme un élu dévoué et toujours disponible pour ses concitoyens. En lui rendant hommage, nous célébrons non seulement un homme, mais aussi une époque et une vision de l'engagement public.

## HOMMAGE À UN TROUBADOUR DES TEMPS MODERNES : Robert POUDEROU, Auteur de Théâtre de Mensignac

Né à Mensignac, Robert Poudérou fut un élève brillant et l'un des premiers bacheliers de la commune. Son parcours l'a conduit vers l'enseignement, comme instituteur dans les années 50. De nombreux jeunes de l'époque lui doivent d'avoir obtenu leur certificat d'études.

Installé à Paris en 1960, il devient formateur dans le milieu éducatif. C'est également à cette époque qu'il découvre sa passion pour l'écriture théâtrale. Au total Robert a signé près de 75 œuvres pour le théâtre, la radio et le cinéma, sept téléfilms dont «Les Enfants de Lascaux». Mensignac se souvient particulièrement du Festival de

la Mémoire des Humbles, créé en 1994, rassemblant amateurs et professionnels. Pendant plus de 20 ans, ces fresques théâtrales ont raconté l'histoire de la France profonde, celle des gens modestes. Robert Poudérou demeurera dans les cœurs comme un troubadour moderne dont l'œuvre continuera d'inspirer



**NB :** si vous désirez connaître son œuvre, certains de ses écrits sont disponibles à la Bibliothèque.



**CÉRÉMONIES** Nous avons été nombreux à nous rassembler pour honorer la mémoire des héros de la guerre lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Elles ont été particulièrement marquées par la participation des jeunes du conseil municipal des enfants, qui ont lu avec émotion les messages des soldats. Ces moments de recueillement se concluent par le dépôt de roses, symbolisant le respect pour chaque soldat mort pour la France, suivi d'une gerbe en leur honneur. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la population présente, en particulier aux enfants, à leurs familles, ainsi qu'aux enseignantes qui contribuent à ces hommages collectifs.

# MOT DU MAIRE

ÉDITO

3

*Mesdames, Messieurs,  
Chères Mensignacoises,  
Chers Mensignacois,*

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite, au nom du conseil municipal et à mon nom personnel, vous adresser mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de sérénité.

Dans ce bulletin, nous vous présentons les moments marquants qui ont animé notre commune des derniers mois, ainsi que les projets ambitieux qui façonneront notre avenir en 2025.

Cette année, nos concitoyens ont eu l'occasion de participer à une multitude d'animations. Que ce soit à travers des concerts, des spectacles ou d'activités familiales et sportives, le public a répondu présent avec enthousiasme. Ces moments de convivialité ont renforcé les liens sociaux au sein de notre communauté.

En écho aux Jeux Olympiques, notre animation « Village Terre de Jeux » a rassemblé petits et grands, autour d'activités sportives, ludiques et éducatives, soulignant ainsi l'importance du sport et de la vie collective.

Nous avons également réalisé des avancées dans le secteur de la santé, notamment avec l'acquisition du cabinet médical. Cela permettra, dans un premier temps de maintenir le service des infirmier(e)s, tout en espérant l'arrivée d'un médecin. Nous travaillons dans ce sens depuis plusieurs années, bien que ce problème ait pris une ampleur nationale. Nous sommes également ravis d'accueillir Olivier MAX, kinésithérapeute, nouvellement installé, qui enrichira notre offre de santé.

La réhabilitation de notre groupe scolaire progresse. La première phase, dédiée à la modernisation du restaurant scolaire, est déjà en cours, tandis que la deuxième phase se concentrera sur le réaménagement complet de l'école. Ces améliorations visent à offrir un environnement optimal aux élèves et aux enseignants, témoignant ainsi notre engagement envers l'éducation de notre jeunesse.



Nous œuvrons également à améliorer la mobilité au sein de notre commune. La création d'un cheminement cyclable et piétonnier le long de la RD 710 au hameau des Grandchamps contribuera à rendre notre village plus accessible et sécurisé, en favorisant les modes de déplacements doux et en soutenant notre politique environnementale.

La rentrée scolaire a marqué le début d'une nouvelle année riche en activités et projets pour nos enfants. Notre politique municipale se concentre résolument sur l'enfance et la jeunesse, visant à favoriser leur épanouissement et leur réussite.

Je souhaite également attirer votre attention sur l'enquête INSEE prévue en janvier 2025. Les résultats de cette enquête auront des répercussions significatives pour notre commune, tant sur le plan économique que social. Votre participation sera cruciale pour refléter la réalité de notre village.

Pour 2025, restons unis, mobilisés et prêts à relever ensemble les défis à venir !

*Je vous souhaite à toutes et tous une excellente et heureuse année 2025 !*

**Véronique CHABREYROU,**

Maire de Mensignac

Vice-Présidente du Grand Périgueux

Conseillère Départementale  
du canton de St Astier

## DISTINCTIONS

Madame le maire a eu le plaisir de remettre les médailles d'honneur du travail à trois agents. Ces distinctions saluent leur parcours exemplaire et leur dévouement quotidien au service des concitoyens. Chaque récipiendaire a reçu un diplôme attestant de leurs années de carrière au sein de la fonction publique, suivi de la remise de la médaille, symbole de reconnaissance et de gratitude. Ont été distingués :

- **Nathalie Warnier**, Directrice des services, médaille d'or pour 35 ans de service (arrivée en 2022 à Mensignac).
- **Patrick Villot**, responsable du service technique, médaille d'argent pour 20 ans de service.
- **Philippe Espallier**, adjoint technique première classe, médaille de vermeil pour 30 ans de service.



## FÉLIBRÉE

C'est le plus grand rassemblement en l'honneur **des traditions et de la langue d'Oc**. La 103<sup>ème</sup> édition de la Félibrée s'est déroulée, cette année, à Tocane-Saint-Apre. Mensignac a participé à l'élaboration de la décoration. Bravo à Clémence et Melissandre, nos deux demoiselles d'honneur qui ont représenté le village de Mensignac.

## LOGEMENTS PÉRIGORD HABITAT

La remise des clés des maisons du lotissement intergénérationnel route de Périgueux, s'est déroulée en présence de Madame le maire et de Séverine Genneret, directrice générale de PERIGORD Habitat et des équipes de l'office public départemental. Au total, ce sont 12 logements locatifs avec jardin privatif et garage qui ont été attribués aux familles.



Le coût total de cette construction a été financé par Périgord Habitat et la commune a pris en charge les travaux de voirie et de renforcement des réseaux.

Le coût total de cette construction a été financé par Périgord Habitat et la commune a pris en charge les travaux de voirie et de renforcement des réseaux.

## TERRAINS COMMUNAUX

Concernant le lotissement en accession à la propriété, il reste deux lots à vendre pour le lotissement des Acacias qui en comportait 14.



## NETTOYAGE DE LA DÉPARTEMENTALE RD710

L'événement a eu lieu le dimanche 16 juin sur la départementale 710 entre Tocane Saint-Âpre et Mensignac. Une vingtaine de volontaires accompagnés des membres du Conseil Municipal des Enfants, ont participé à cette action éco-citoyenne qui fut co-organisée par le Conseil Municipal des Enfants et la société Ma Vie Eco et soutenue par le SMD3. L'objectif était de nettoyer les abords de la départementale entre Mensignac et Tocane pour améliorer l'environnement et sensibiliser à l'importance de la propreté. Les enfants ont expliqué l'impact de cette action sur la nature et encouragé des pratiques responsables au quotidien. Les participants ont pu constater les résultats concrets de leurs efforts, avec la pesée de plus de 80 kg de déchets ramassés. Cette matinée s'est terminée par des échanges promettant de futures actions pour sensibiliser davantage la population aux enjeux écologiques.



## JOURNÉE DES CHEMINS

La municipalité avait convié les volontaires pour le nettoyage annuel des chemins. Les chasseurs et randonneurs ont répondu présents en participant à une nouvelle action citoyenne. Certains sentiers, envahis par la végétation et difficilement praticables avaient été repérés en amont. Munis de tronçonneuses, débroussailleuses et sécateurs, les bénévoles ont déblayé des arbres tombés depuis les récentes intempéries et coupé de nombreux branchages aux abords des chemins.

Un moment de convivialité autour d'un repas offert par la municipalité a conclu cette journée. Ce fut une belle journée, qui rassembla les différents usagers préoccupés par la sauvegarde et l'entretien des chemins ruraux.



## INSTALLATION D'UN KINÉ

Nous souhaitons la bienvenue à **Monsieur Olivier MAX**, kinésithérapeute, ainsi qu'à sa famille. Monsieur Max est prêt à vous accompagner dans votre bien-être et votre rétablissement, son cabinet de kinésithérapie, qui se situe au 299 route de Ribérac (ancienne Pharmacie), est ouvert depuis le 16 septembre. **Ses coordonnées pour les prises de rendez-vous : 06 81 49 10 19**



# INVESTISSEMENTS

## 1 RÉHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (VOIR DOSSIER SPÉCIAL)

TRANCHE 1 : février 2024 – mars 2025

TRANCHE 2 : été 2025 – juin 2026 :

## 2. POUR LES AUTRES TRAVAUX ET ACHATS DE MATÉRIELS :

### RÉALISÉS 2023 :

#### PROGRAMME DE VOIRIE :

- Route de la Caux
  - Route des Pierres Blanches
  - Route des Lajats
  - Route de la Jourdonnie
  - Route de Fontenille
  - Route des Brandes
  - Lotissement Bellevue : 30 591 €
- 45 303 €
- Construction mur du cimetière (24 958 €)
  - Aménagement salle supplémentaire périscolaire club ados (13 997 €)
  - Livraison logements Dordogne Habitat (réseaux 25 422 €)
  - Frais étude voie douce (7 068 €)
  - Acquisitions terrains : SAFER, route de Gravelle + voie douce (121 072 €)
  - Achat Petits Matériels (11 676 €)



### RÉALISÉS 2024 :

- Aménagement voie piétonnière et cyclable (118 072 € - Subventions 70 238 €)
- Aménagement du parking + aire de covoiturage en dessous du gymnase (CA GPX)
- Remplacement des fenêtres du premier étage du Château (16 449 € - Subvention 10 000 €)
- Démarrage du chantier de l'école (première tranche)
- Bâtiments : renouvellement de la toiture salle municipale place des Charmes (16 248 €)
- Pose en régie de panneaux pour insonorisation d'une classe maternelle (8 806 €)
- Enfouissement des réseaux Route de la Font de l'Auche (Les Chabannes)
- Modernisation du parc de l'éclairage public avec LED (Route de Gravelle, Route de Périgueux, Route de Ribérac)
- Acquisition Maison Médicale route de Périgueux (175 000 €)
- Rénovation appartement place des Tilleuls (5 484€)
- Acquisition véhicule de service (17 798 €)
- PROGRAMME VOIRIE : 49 223 €
- Rue du Sorbier
- Route des Mondoux
- Route de Pierrefiche
- Chemin des Glycines
- Chemin des Combaraux
- Route du Vaure
- Lotissement La Croix Blanche





## AMÉNAGEMENT VOIE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE



### PRÉVISIONS 2025 :

- Poursuite du chantier de rénovation du groupe scolaire : achèvement 1ère tranche et planification 2ème tranche
- Étude de faisabilité pour construction d'un bâtiment pour les ateliers techniques (avec la SEM 24 pour la partie photovoltaïque).
- Poursuite rénovation parc éclairage public avec LED
- Renouvellement de matériels

### VOIRIE :

- Poursuite du programme d'entretien
- Réflexion et mise en place d'aménagements sur plusieurs secteurs pour la réduction de la vitesse



*Isolation phonique*



*Construction du mur du cimetière*



*Réfection voirie  
lotissement Bellevue*

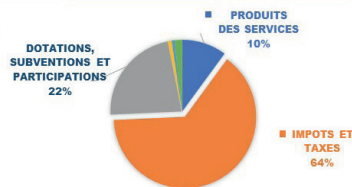
# LES FINANCES COMMUNALES

Le 11 avril 2024, ont été présentés en conseil municipal le compte administratif (qui présente les chiffres et résultats de l'exercice 2023), ainsi que le budget primitif 2024 (qui recense les dépenses et recettes à venir). Le budget 2023 était dans la continuité des exercices précédents en tenant compte de la hausse des matières premières, des fluides et de l'inflation.

## LES CHIFFRES CLEFS DE 2023

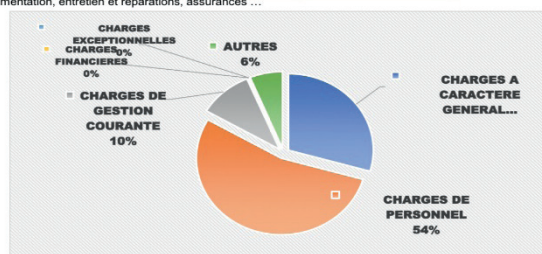
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023
ATTENUATIONS DE CHARGES (1)	20 084	12 404
PRODUITS DES SERVICES (2)	129 414	152 544
IMPOTS ET TAXES (3)	917 566	974 043
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	332 919	341 786
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT (5)	10 402	9 808
PRODUITS FINANCIERS	5	7
PRODUITS EXCEPTIONNELS (6)	19 205	25 463
REPRISE SUR PROVISIONS		20
	<b>1 429 595</b>	<b>1 516 075</b>

- (1) Remb frais personnel
- (2) Produits : cantine, garderie ALSH, Subvent, CAF-MSA
- (3) Produits de la fiscalité : TF – TFNB – FH – Attri Comp GP
- (4) Dotations et participations de l'Etat (
- (5) Revenus locations
- (6) Remb assurances, et autres



CHARGES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023
CHARGES A CARACTERE GENERAL (1)	360 144	370 914
CHARGES DE PERSONNEL	631 124	679 184
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	141 436	129 469
CHARGES FINANCIERES	2 167	499
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 453	797
ATTENUATION DE PRODUITS	78 393	78 393
OPERATIONS D'ORDRE	12 779	
	<b>1 230 496</b>	<b>1 259 256</b>

(1) fluides, alimentation, entretien et réparations, assurances ...



### INVESTISSEMENTS \*

	2 022	2 023
DEPENSES	394 885	407 584
RECETTES	423 225	373 329
AUTOFINANCEMENT	28 340	34 255

\* Sans les dépenses engagées non facturées et les recettes accordées non perçues

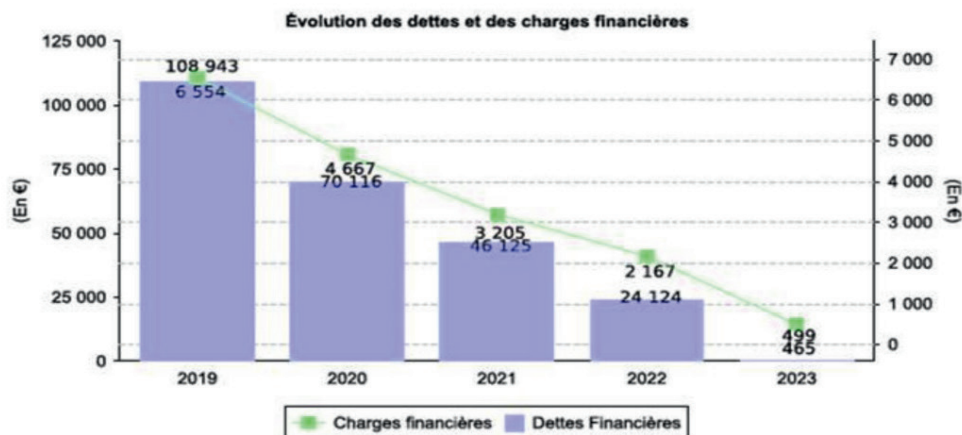
La commune poursuit ses efforts sur la maîtrise de ses dépenses pour dégager **une épargne brute** indispensable pour engager un surplus **pour autofinancer les investissements** et rembourser le capital de la dette, dette (qui s'est éteinte au 31.12.2023), ceci permet d'investir pour le projet école, en contractant un nouvel emprunt.

## SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31/12/2023

### BUDGET PRINCIPAL

RATIOS	Mt 2020	Mt 2021	Mt 2022	Mt 2023
Produits de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 242 719	1 174 343	1 331 118	1 425 258
Charges de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	921 887	967 648	1 119 241	1 168 459
Résultat comptable	320 832	206 695	211 877	256 799
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>326 506</b>	<b>213 563</b>	<b>211 877</b>	<b>256 800</b>
<b>Capacité d'autofinancement nette</b>	<b>287 679</b>	<b>189 372</b>	<b>189 876</b>	<b>233 741</b>
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>70 116</b>	<b>46 125</b>	<b>24 124</b>	<b>465</b>
<b>Epargne au 31/12</b>	<b>1 466 882</b>	<b>1 549 570</b>	<b>1 427 332</b>	<b>1 399 877</b>

## ÉVOLUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIÈRES





## ACTION SOCIALE



9

Petite rétrospective de l'année écoulée

- **JANVIER** : Mise en place par l'ASEPT d'un atelier n° 2 « MEMOIRE » comprenant 10 séances à la salle de la bibliothèque.

- **FEVRIER** : Le 10 février, a lieu la collecte annuelle au profit des restos du Cœur de Saint Astier toujours en lien avec le magasin SPAR. Merci encore aux généreux donateurs.

- **MARS** : Reprise de la gym douce pour les aînés et ce jusqu'à fin juin, animées par PERI JOB.

- **JUILLET** : Le 1<sup>er</sup> juillet s'est déroulée à la salle des fêtes une réunion d'information publique « Santé-vous bien avec les années » animée par le DISPOSITIF INFIRMIER DE PREVENTION SANTE DE L'HOPITAL DE PERIGUEUX réunion à laquelle a assisté une quinzaine de personnes.

- **Fin Juillet** : Période de fortes chaleurs – Mise en place registre canicule et de nombreux foyers ont été contactés afin de connaître leurs besoins et leur proposer une aide pour les courses ou autres.

- **Octobre** : A partir du 1<sup>er</sup> octobre, les cours de gym douce sénior pour nos aînés ont repris. C'est Romain, agent de la collectivité et nouvellement diplômé qui en assure le bon déroulement. Ces cours sont exclusivement réservés aux personnes demeurant sur notre commune.

- **Le 19 décembre**, CASSIOPEA est intervenu sur la commune lors d'une réunion publique sur le thème « La chute, on s'en relève ».

- En raison des travaux de restructuration du restaurant scolaire, la salle des fêtes est occupée jusqu'à fin mars par les enfants des écoles qui y prennent leur repas et de ce fait, le traditionnel repas des aînés sera reporté au printemps.

- Et bien entendu, le CCAS reçoit toujours sur rendez-vous les personnes en quête de demandes pour compléter des dossiers, pour des demandes d'aides dans des périodes compliquées... Pour cela, il suffit de prendre au préalable rendez-vous en Mairie ou par téléphone au 05.53.05.17.15.

- L'aide annuelle de 15,00 € versée aux enfants pour les activités culturelles et (ou) sportives est toujours d'actualité. Modalités en Mairie.

- Deux nouvelles aides ont été également mises en place. Elles concernent le BSR (Brevet de sécurité routière) dont l'aide proposée est de 50,00 € et également le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) dont l'aide de 120,00 € sera versée à tout jeune validant cette formation.



Atelier santé



Gym séniors



Les membres du CCAS



Gym séniors



Prévention chute avec Cassiopea



Soucieuse de rendre la lecture accessible à toutes et à tous, la Bibliothèque municipale de Massignac accueille tout public : adultes, enfants, écoles et réseau d'assistantes maternelles. L'adhésion y est gratuite.

Notre bibliothèque possède plus de 1600 ouvrages. Notre offre s'enrichit de plus de 100 ouvrages par an grâce à l'acquisition de livres pour les enfants mais aussi de parutions pour adultes lors des rentrées et des prix littéraires et de diverses nouveautés publiées au long de l'année.

En outre, deux fois par an, la Bibliothèque Départementale de Prêt met à notre disposition près de 1 000 livres. Ce partenariat nous permet d'obtenir à tout moment tous types d'ouvrages pour satisfaire la demande de nos lectrices et lecteurs, petits et grands !

Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos souhaits de lecture à Marie ALIBEAU, agent bibliothécaire qui est là pour vous accueillir :

- Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00
- Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Vous pouvez également la joindre :

par téléphone : 05.53.45.84.05

par mail : [bibliotheque@mairiemassignac.fr](mailto:bibliotheque@mairiemassignac.fr)

et consulter la page **Facebook Bibliothèque Municipale de Massignac** pour connaître toutes les actualités !

Pour rappel, plusieurs boîtes à lire sont implantées au lotissement des Conchoux et au lotissement des Bois et près de l'école. Vous pouvez ainsi venir déposer ou emprunter des livres que vous souhaitez partager.

Nous espérons vous retrouver bientôt !



## JOURNÉE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE.

Le 22 mai, les grands, inscrits les mercredis au centre de loisirs, étaient invités par la municipalité d'Agonac, à accueillir l'arrivée de la flamme olympique.

Arrivée le matin, la délégation des enfants a été accueillie chaleureusement par les autres représentants des communes invitées.

Tous ont participé au programme sportif : équitation, football, tir à l'arc, football, etc. Puis défilé, flashmob, démo de capoeira, de danses, d'escrime artistique. L'attente de l'arrivée de la flamme olympique a suscité beaucoup d'excitation parmi les jeunes et les spectateurs présents sur la place du village. Cette journée a été une belle réussite, offrant aux enfants une expérience enrichissante et inoubliable, merci aux organisateurs.



## ACTIVITÉS CLUB ADOS

Le club, destiné aux jeunes de 12 à 17 ans, est encadré par Romain et Carolane. Les activités, proposées aux vacances de Toussaint, hiver, avril et juillet, sont source de convivialité et de cohésion pour les ados et leurs animateurs.

Février : 19 jeunes inscrits au club, ont découvert les joies des sports de montagne. Ambiance et dépaysement garantis !

Juillet : 16 adolescents ont planté leurs tentes dans un camping de Biscarosse.



## PÉRISCOLAIRE - ALSH

- Le périscolaire fonctionne aux horaires habituels, dès 7 h le matin et le soir fermeture à 18h30. La fréquentation est toujours importante. Après le goûter, les animateurs proposent des moments de détente aux enfants.

- l'ALSH est ouvert tous les mercredis avec une capacité d'accueil maximale de 49 enfants. Il affiche quasiment complet avec une affluence plus importante, le matin. Là aussi des activités diverses sont proposées (sportives, motricité, lecture ...)



Juin : Accrobranches



Activité au gymnase



L'équipe périscolaire



Carnaval

## RENTRÉE SCOLAIRE 2024: 160 ENFANTS INSCRITS.

Pour l'année scolaire 2024, un total de 160 enfants ont été inscrits dans notre établissement.



### ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

Mme BLAQUIERE Magali et Mr TAMISIER Romain : PS – MS : 25 enfants

Mme JERMANAUD Julie : MS – GS : 24 enfants - Mme ITALANIA Sylvia : CP : 21 enfants

Mme TOGORES Laura : GS – CE1 : 20 enfants - Mme BACOFIN Estelle : CE2 : 20 enfants

Mme RAULT Aline : CM1, 20 : enfants - Mme DUCHER MORCILLO Marie-Laure (Directrice) : CM1-CM2, 30 enfants

Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont : Mesdames ESPINHAL Laurence et CLEYRAT Isabelle

Les AESH (Accompagnantes des élèves en situation de handicap) rattachées à l'école sont : Mesdames BRUNNER Katalina, PERNET Christine, et ARNAUD Isabelle.

Depuis le 20 Septembre, Améliane, en service civique, est à disposition de l'école



Remise des dictionnaires et calculatrices  
pour les CM2



## VIE SCOLAIRE

La municipalité a établi un budget conséquent pour le soutien des écoles de 21 940 € pour les apprentissages. Ce budget est alloué à plusieurs lignes essentielles, notamment :

- Les fournitures scolaires, pédagogiques et numériques
- Les transports pour les sorties scolaires
- Les séances de piscine
- Le spectacle et cadeaux de Noël
- Dictionnaires et calculatrices offerts pour chaque élève entrant en 6ème
- La subvention à la coopérative scolaire



Initiation à la musique Baroque



Auberge espagnole



Spectacle de fin d'année

Ces investissements visent à enrichir l'expérience éducative des élèves et à soutenir les activités scolaires tout au long de l'année. En parallèle, plusieurs améliorations des infrastructures scolaires ont été réalisées ou sont en cours de planification. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- **L'installation de rideaux occultants dans les classes de l'élémentaire, afin d'améliorer le confort des élèves pendant les cours.**
- **L'achat de bacs à albums pour favoriser la lecture et l'accès aux livres.**
- **La pose de panneaux insonorisants dans une classe maternelle, visant à créer un environnement d'apprentissage plus calme et propice à la concentration.**

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la municipalité envers l'amélioration des conditions d'apprentissage et le bien-être des élèves. Nous sommes convaincus que ces efforts contribueront à offrir un cadre scolaire de qualité.



Spectacle de fin d'année



Fête des écoles

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME (Conseil Municipal des Enfants) permet aux jeunes Mensignacois d'être acteurs de leur ville en apprenant le fonctionnement de la démocratie : comment défendre leurs idées, les mettre en œuvre et participer aux décisions de la cité.

Impulsé par un partenariat entre les Francas et la Mairie de Mensignac, le CME s'inscrit dans le programme politique jeunesse conduit par la mairie sur l'engagement et la participation des jeunes.

Les membres du conseil s'impliquent dans des projets portés par eux-mêmes et réalisables au sein de la commune afin de donner du sens à leur action et ainsi représenter l'ensemble des jeunes de la commune. Ils participeront aux manifestations de la municipalité.

Le CME se réunit tous les mois pour travailler à l'élaboration de projets à développer tels que :

- Arrêter de polluer la nature : Comme l'action concernant la randonnée ramassage des déchets, le dimanche 16 juin où des conseillers enfants y ont participé. Environ 80 kg de déchets ramassés.
- Rencontrer les élus (es) du CME de la Chapelle Gonaguet,
- Créer un espace de jeux avec balançoires.

Du travail pour nos 8 jeunes conseillers ! Elya, Julie, Paul, Axel, Angel, Lydie, Romane, Hanaé.



*Le conseil municipal des enfants*



*On vote !*



*On travaille*



*Discussions animées*



*Jour du vote*



## CRÈCHE : BÉBÉ CLUB

La crèche intercommunale Bébé Club a célébré les festivités de Noël dans une atmosphère empreinte de joie et de convivialité.



## RAM ET ATELIERS BÉBÉS LECTEURS :

Le relais petit enfance a repris le 24 septembre. Madame JOSSET, notre responsable de secteur, en assure les rencontres avec les assistantes maternelles.

La rentrée de « L'ATELIER BEBES LECTEURS » toujours animé par Christiane COULAUD s'est faite le 17 octobre et propose aux petits de 3 mois à 3 ans des activités adaptées (lecture, jeux...)



## RÉHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE, DE LA COUR ET DE L'ÉCOLE



L'école élémentaire telle qu'elle existe a été construite en 1968, ce qui représente 56 ans d'existence. Malheureusement, elle n'est plus adaptée aux normes contemporaines, mais surtout connaît des déperditions énergétiques très importantes.

Ce projet initié il y a 10 ans par l'équipe municipale, voit enfin le jour, après avoir passé la crise du COVID-19 en 2020 et la guerre en Ukraine qui a entraîné une flambée des prix.

De fait, le projet a été revu pour le réaliser en deux phases : la première est dédiée à la restauration scolaire avec la construction d'une nouvelle cuisine et une réhabilitation de la salle du restaurant, avec une mise en service en mars prochain. Nous souhaitons que cet espace soit dédié à la convivialité, comme un moment important pour nos enfants. Des baies vitrées offriront une vue agréable sur le parc et l'insonorisation sera étudiée. Les cuisines, aux nouvelles normes, apporteront

des conditions de travail optimales à nos deux agents. Puis les travaux de la cour commenceront par la désimperméabilisation de la cour bétonnée remplacée par un nouveau revêtement perméable pour les jeux de cour et de créer des espaces végétalisés pour les zones de calme.

La deuxième phase devrait débuter aux vacances d'été. Elle concernera **la réhabilitation de l'école, du préau, des parties administratives** et de la seconde partie de la cour. Nous aurons une école totalement transformée, qui comprendra la création d'une salle de classe supplémentaire en lieu et place de l'ancien appartement.

La construction du bâtiment et les différentes réhabilitations s'appuient sur des énergies non fossiles et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Dans la continuité de l'école, nous remplaçons les gradins en bois qui étaient trop abimés et dangereux, par des gradins en pierre et espaces enherbés.

## PHASAGE DES TRAVAUX :

### TRANCHE 1 : FÉVRIER 2024 – MARS 2025 : RESTAURANT SCOLAIRE

- Construction de la nouvelle cuisine
- Extension/réhabilitation du réfectoire + construction hall déshabilleur
- Aménagement de la Cour : Cour de récréation zone calme + nouvelle clôture + talus de jeux + Aménagement VDR et paysager.
- Isolation par l'extérieur de la partie restaurant scolaire

### TRANCHE 2 : ÉTÉ 2025 – JUIN 2026 :

#### Réhabilitation de l'école + Préau (déroulé du phasage des travaux) :

- Réhabilitation de l'administration
- Création d'un nouveau hall des WC
- Création d'un nouveau préau et de coursives extérieures
- Création d'une nouvelle salle de classe et sanitaires, en lieu et place de l'ancien appartement
- Réhabilitation des 2 salles de classes de l'étage
- Réhabilitation des 2 salles de classes du rez de chaussée
- Isolation de partie extérieure de la partie école
- Aménagement VDR et Paysager (cour de récréation zone active + parvis)
- Cheminement extérieur le long du parc





Construction de la cuisine

**FINANCEMENT :** (Le prix et le délai des travaux de la tranche 2 sont prévisionnels).

	DEPENSES TTC	RECETTES	
TRANCHE 1	1 426 365 €	634 293 €	SUBVENTIONS Etat DETR - Fonds Vert
TRANCHE 2	1 162 089 €	386 832 €	SUBVENTIONS Conseil Départemental
		243 689 €	SUBVENTIONS Grand Px (Fonds Mandat + Fonds Ecologique)
		62 600 €	SUBVENTIONS Agence de l'Eau
		23 519 €	SUBVENTION CAF
		<b>1 350 933 €</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS (61,8 % sur Montant hors taxes)</b>
		424 609 €	REMB FCTVA
		600 000 €	EMPRUNTS (Taux 3,40 % - durée 30 ans)
		<b>212 912 €</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 588 454 €</b>	<b>2 588 454 €</b>	

Dans un contexte où la préservation de l'environnement est devenue une priorité mondiale, il était essentiel de présenter un projet respectant les normes écologiques.

Pour cela, l'accent a été mis sur deux axes majeurs : la désimperméabilisation des sols et l'isolation thermique des bâtiments. Ces initiatives nous permettent de bénéficier d'aides financières offertes par l'Adour Garonne, le Grand Périgueux dans le cadre du Fonds Écologique et de l'État avec le Fonds Vert. Ces soutiens financiers sont essentiels pour garantir la viabilité économique des projets tout en intégrant une dimension sociale forte.



## ATELIERS DE DÉCORATIONS DE NOËL !

Un groupe de bénévoles a passé trois après-midis, sous le signe de la convivialité, à créer de magnifiques nœuds pour les sapins qui orneront les rues principales du village durant les fêtes.

Un immense merci à toutes ces personnes qui ont collaboré avec la mairie pour embellir notre village.



## NOËL

### ...À LA CANTINE

La veille des vacances, les enfants se sont installés dans la salle des fêtes, joliment décorée pour l'occasion. Ils ont eu le plaisir de déguster le délicieux repas préparé par Nadine et Céline.



### ...À L'ÉCOLE

Le 13 décembre, les enfants ont eu à cœur de présenter leurs créations lors de leur marché de Noël, suivi d'un tour de chants devant leurs parents et familles.

Puis juste avant les vacances, chaque enfant a reçu un livre offert par les représentants de la municipalité, qui leur ont également souhaité un joyeux Noël.



### ...AU PÉRISCOLAIRE

Pour célébrer la fin de l'année, l'équipe du périscolaire a convié les enfants à découvrir les cadeaux soigneusement disposés au pied du sapin. Cet événement a également permis de partager un agréable moment de convivialité avec les parents.



# RETOUR EN IMAGES

## SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE SCOLAIRE



Du 8 au 12 avril, l'équipe éducative de l'école de Mensignac, avec le soutien de la municipalité et du Comité Olympique et Sportif de la Dordogne, a organisé pour la troisième fois la semaine olympique et paralympique scolaire. Les élèves de l'école du Pré Vert de La Chapelle Gonaguet ont également participé. Cette initiative a permis aux enfants, de la Petite Section au CM2, de s'initier à différentes activités sportives, renforçant les valeurs de l'olympisme : amitié, respect et excellence. La venue de Cyril Jonard, médaillé paralympique, a été un moment fort, offrant aux élèves une précieuse interaction sur le thème du handicap.



## VILLAGE TERRE DE JEUX : UNE JOURNÉE AUTOUR DU SPORT ET DES VALEURS DE L'OLYMPISME.

Prévu initialement le 29 juin, puis reporté le 21 septembre, le Village Terre de Jeux à Mensignac a remporté un franc succès, enchantant petits et grands grâce à une multitude d'activités qui ont suscité un enthousiasme palpable. De nombreux enfants ont eu l'opportunité de découvrir divers sports, parfois méconnus, illustrant une ambiance chaleureuse propice aux échanges entre familles, associations et visiteurs. Les ateliers animés par des professionnels ont captivé l'attention des participants, offrant conseils pratiques et démonstrations inspirantes, tandis que les plus audacieux ont tenté l'escalade.

Les associations locales, au cœur des activités proposées, ont joué un rôle essentiel en permettant aux visiteurs de plonger dans diverses disciplines sportives et culturelles. Cet événement illustre parfaitement les valeurs de l'olympisme : respect, amitié et excellence.

Cette journée fut coorganisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif (Cdos), la direction des sports du Conseil Départemental et la municipalité de Mensignac.



# JOURNÉES SOLIDAIRES

## OCTOBRE ROSE :

Le 26 octobre après-midi, sous un temps plus que maussade une quarantaine de personnes ont participé à la marche « Octobre Rose ». À l'arrivée, un goûter a été offert par la municipalité aux marcheurs. En fin d'après-midi, s'en est suivie la représentation de la pièce « Fil à Fil » interprétée par Emilie Esquerré et Delphine Lafon sans oublier le moment convivial autour de la soupe à l'oignon.

Tout le long de ce mois, associations et commerçants se sont également mobilisés à la cause Octobre Rose et en décembre la mairie a remis la somme de **2195 €** aux associations mobilisées pour la lutte des cancers (Comité Féminin de Dordogne et Ligue contre le cancer).

Un grand merci à nos précieux partenaires.



*Avec les Amis du pain*



*Les randonneurs*



*Lilo théâtre*



## COLLECTE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR.

La collecte annuelle, organisée par la mairie et le CCAS, en faveur de l'antenne des Restos du cœur de Saint Astier s'est déroulée en février. La salle annexe de la bibliothèque était le point central de rassemblement des denrées et la superette SPAR, le lieu de collecte avec la présence sur les deux sites d'élués et de bénévoles.

270 kilos de denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène et légumes ont pu ainsi être collectés.



## PARCOURS DU CŒUR À MENSIGNAC : UNE JOURNÉE DE SANTÉ ET DE PLAISIR



Le samedi 1er juin, la commune de Mensignac a vibré au rythme du cœur, avec la participation de 152 marcheurs aux Parcours du Cœur, un événement organisé par le club cœur et santé d'Annesse et Beaulieu. Sous la présidence de Pascal Minette, cette manifestation a vu le jour grâce à une collaboration étroite avec la mairie, qui a assuré l'organisation et la logistique de cette journée dédiée à la prévention des risques cardiovasculaires, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

Dès le matin, les participants ont choisi entre deux parcours de 10 et 5 km, conçus pour s'adapter au rythme de chacun. Tout au long de cette journée, le bus « Secours Tour » était présent, apportant une dimension informative et préventive à l'événement. Des médecins et étudiants en médecine ont été à la disposition des visiteurs, permettant des échanges enrichissants sur les maladies cardiaques. Les démonstrations de défibrillateur, les massages cardiaques et les prises de tensions artérielles ont permis à chacun de mieux comprendre l'importance de la prévention.

L'après-midi a été agrémenté par la présence de véhicules prestigieux, dont 40 magnifiques voitures Porsche, attirant les passionnés d'automobiles et ajoutant une touche d'élégance à la manifestation. Ensuite, les spectateurs ont pu apprécier une démonstration de danse country par Wild West Country, suivie d'un mini gala de danse présenté par Les Petits Rats des Champs de Mensignac.

La journée s'est clôturée en beauté avec le concert de Maeva Cadon à 18h dans la salle des fêtes, offrant un moment de détente et de divertissement après cette journée riche en activités.

Cet événement s'inscrit dans une dynamique globale de la commune en faveur de la santé. Ainsi, le Parcours du Cœur à Mensignac a non seulement sensibilisé à l'importance de la santé cardiaque, mais a également renforcé le lien social au sein de la communauté, faisant de cette journée une réussite sur tous les fronts.



# ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

Au cours de l'année passée, notre commune a été le théâtre d'une multitude d'événements orchestrés par ses associations. Ces dernières ont su insuffler une énergie remarquable au sein de notre village, se manifestant à travers diverses activités telles que des fêtes, des expositions et des compétitions sportives. Chaque événement a su attirer une foule enthousiaste, témoignant de l'intérêt et de l'engagement des participants. Ce dynamisme est le reflet du dévouement des bénévoles, sans qui ces manifestations n'auraient pu prendre vie. Les événements proposés ont été diversifiés et accessibles à tous. Qu'il s'agisse de fêtes, de concerts, de spectacles, ou d'ateliers créatifs et sportifs, chaque activité a été pensée pour encourager la pratique sportive via des tournois, des courses ou des journées de découverte. Les habitants de notre commune ont répondu présents, illustrant ainsi leur attachement à ces événements et leur soutien indéfectible aux associations locales. Cette participation active est un indicateur fort de la cohésion et de l'esprit collectif qui animent notre village.

Le succès de ces manifestations repose largement sur l'implication des bénévoles. Afin de continuer à offrir des événements de qualité, nous sollicitons votre participation et votre bonne volonté. Que vous soyez passionnés par la culture, le sport ou les festivités, n'hésitez pas à nous rejoindre et à contribuer au dynamisme de notre commune.

## MÉMOIRE DE NOS PÈRES

La société d'Encouragement, du Dévouement et du Bénévolat de la Dordogne, lors de son assemblée générale à Sorges et Ligueux, a récompensé l'association La Mémoire de nos Pères.



Assemblée Générale / Après midi jeux / Repas

## CLUB DES AINÉS



## COURSE CYCLISTE

Hommage à  
G.Cuménal et R.Boisseau



# COUR DE RÉCRÉ

Halloween, Noël,  
Carnaval

27



# FOYER RURAL

Les Petits Rats des Champs,  
Marché de Noël, Théâtre de Chancelade



# LIMENS JSA



# CLUB BADMINTON

Rencontres de badminton



# LA FÊTE DU PAIN



# ASSOCIATIONS CULTURELLES

## ATELIER FEUTRAGE



29



## FESTIVAL MNOP



Le 28 juillet, l'espace de verdure Louis Conte a accueilli un concert dans le cadre du festival MNOP Tour. Plus de 400 passionnés de musique se sont rassemblés pour apprécier la performance unique du **Flyin' Saucers Orkestra**, un ensemble de dix musiciens talentueux qui ont su créer une atmosphère festive qui a ravi les spectateurs de tous âges.

## DOUCHAPT BLUES



La soirée a débuté avec le groupe **Alyssa Galvan BAND**, qui allie blues, soul et funk. La seconde partie de la soirée a été marquée par l'arrivée de **La Bedoune Tech**, une formation renouvelée qui a su séduire les spectateurs. Cécile Perfetti, avec sa basse en bandoulière, s'affirme comme la figure de proue du groupe.

### « UN P'TIT TRUC EN PLUS »

C'est avec un immense plaisir que la mairie a vécu le succès retentissant de la projection en plein air du film « Un p'tit truc en plus » d'Artus, qui a attiré 470 spectateurs ! Cet événement s'est déroulé dans le cadre idyllique, en soirée, derrière la mairie, sur l'espace de verdure Louis Conte. Cette comédie pleine de rebondissement a su séduire le public par son importante légèreté et bienveillance.



## CINÉ PLEIN AIR

## FESTIVAL LA VALLÉE JEUNE PUBLIC

**Le festival La Vallée** a proposé quatre jours de programmation en direction d'élèves d'élémentaire.

Chaque classe a assisté à deux spectacles répartis sur la journée, avec pique-nique et un tourbillon d'activités de plein air, de motricité, de réflexion et d'échanges avec les compagnies. Certains ont également pu fabriquer du pain avec Alain Boisseau.

Ce ne sont pas moins de 2100 élèves, soit 42 écoles de tout le département, qui ont foulé le parc autour de la mairie de Mensignac.

Les élèves ont découvert :

- Le spectacle *Ne ferme pas les yeux* de la Compagnie Moi, non plus
- La Compagnie de danse contemporaine Drisse qui a proposé avec *Farce et Rattrape*, un trio de chutes chorégraphiques rappelant aux nombreux petits spectateurs les jeux de cour de récré.
- Louise et Léa, circassiennes de formation, ont ébloui les enfants avec *Terre à Terre*. Un spectacle de cirque féminin, d'acrobaties aériennes sur une structure métallique impressionnante.

Accueillir autant d'enfants demande à la municipalité, une certaine logistique et pour que tout soit mené à bien, elle est entourée de près de 70 bénévoles indispensables.



**URGENT**

**« Nous sommes tous concernés par le frelon asiatique »**

Réunion publique d'informations le vendredi 7 février 2025 à 18h 30 à la salle de la bibliothèque

Nous sommes tous concernés par le frelon asiatique parce qu'il représente une menace pour chacun d'entre nous et pour la biodiversité.

Comment le reconnaître ?

En quoi est-il un danger pour tous et pour l'environnement ?

Comment freiner son développement et son invasion ?

Cette réunion sera animée par des apiculteurs de Mensignac et des environs, adhérents au Rucher du Périgord avec lesquels vous pourrez échanger sur vos expériences afin de trouver des moyens d'agir ensemble.

**Votre présence est indispensable pour lutter plus efficacement contre cet envahisseur.**

Ensemble, agissons



Espèce Exotique Envahissante

Par un piégeage collectif

## DÉPÔT SAUVAGE :

**« La propreté, c'est l'affaire de tous, mais surtout de chacun ! Et un manque de respect pour notre environnement ».**

A Mensignac, le constat est alarmant : les dépôts sauvages autour des containers à poubelle se multiplient. Cette situation n'est pas seulement une question d'esthétique, mais un véritable affront à notre environnement et à notre qualité de vie. Le manque de respect de certains concitoyens pour l'espace public dégrade non seulement la beauté de nos hameaux, mais souille également notre nature.

Ce tableau n'est pas seulement désagréable ; il témoigne d'un manque de civisme et de responsabilité collective. Chaque acte de négligence dans ce domaine a des conséquences. Les animaux s'approprient ces déchets, la faune est perturbée et notre santé peut en pâtir.

C'est en agissant avec conscience et bon sens que nous pourrons restaurer notre cadre de vie et surtout, montrer l'exemple aux générations futures. Agissons maintenant pour éviter de souiller notre village et transmettons à nos enfants un héritage naturel dont ils pourront être fiers.



## RECENSEMENT CITOYEN

**Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.**

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.



## RECENSEMENT INSEE 2025

Cette année, Massignac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sont recensés depuis le 15 janvier 2025



**Recensement de la population 2025**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus  
🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !



Nos 4 agents recenseurs : Caroline CHAMBRIER, Agnès VILLENEUVE, Véronique GIRARDI, Brigitte DAUDON

## VIVRE ENSEMBLE

**VIVRE ENSEMBLE SUPPOSE QUE CHACUN D'ENTRE NOUS RESPECTE LES RÈGLES DE COURTOISIE ET DE CIVISME.**

Rappelons qu'en vertu de l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer **le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique** dans sa commune. C'est une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers (stationnement des véhicules, lutte contre le bruit etc.)



### LE MAIRE N'EST PAS LÉGITIME DANS LES CONFLITS PRIVÉS

En cas de désaccord ou de conflit de voisinage, le dialogue entre voisins demeure la première étape.

Il suffit parfois à apaiser les tensions. Le maire ne peut pas intervenir dans un conflit entre particulier.

Cependant, les élus peuvent dans certains cas, accepter de jouer les médiateurs et rappeler les textes.

Les conflits de voisinage dus à l'entretien des arbres et des haies relèvent des litiges privés. Seuls les tribunaux civils sont compétents. Selon le Code civil : « il n'est permis d'avoir des arbres

et arbustes près de la limite de la propriété voisin, à défaut de règlement ou d'usages particuliers, qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux propriétés pour des plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres et à la distance de 0.50 mètres pour les autres plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres ».

Un conciliateur de justice peut vous aider sur les cantons de Saint-Astier et Vallée de l'Isle, il reçoit uniquement sur rendez-vous :

**[jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice.fr)  
ou au 06 18 47 35 31**





## RAPPEL DES RÈGLES DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public. La hauteur est limitée à 2 mètres. Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

## LES TALUS

L'entretien des talus incombe aux propriétaires. Pour la jurisprudence administrative, les talus en déblai, c'est-à-dire ceux qui surplombent les voies, sont présumés appartenir aux riverains, sauf preuve contraire (acte notariés, bornage...)

## LES BRUITS DE VOISINAGE

sont réglementés par arrêté préfectoral. Si les termes de cet arrêté ne sont pas respectés, il convient d'appeler le commissariat ou la gendarmerie. Pour les propriétés privées : les travaux momentanés réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'être bruyants tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses et autres, sont autorisés :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Pour les activités professionnelles, les horaires sont différents.

## LES ANIMAUX :

- Tout chien circulant sur la voie publique en liberté ou tenu en laisse doit pouvoir être identifié

- L'aboiement d'un chien qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de sa durée, de sa répétition ou encore de son intensité peut constituer une nuisance incontestable.

Les propriétaires ont donc l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins.

-La divagation des chats : Tout chat abandonné, saisi sur la voie publique, à plus de 200 mètres des lieux habités ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître est en état de divagation. A noter que la Municipalité vient de signer une convention tripartite avec la S.P.A, l'association S.O.S Chats Libres pour effectuer une campagne de stérilisation pour une vingtaine de chats.

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

L'usage du feu peut être une source de pollution de l'air et d'incendie et il convient de trouver des alternatives au brûlage des déchets verts (broyage, paillage, compostage, collecte et mise en déchetterie...).

- une tolérance encadrée dans les communes rurales est prévue
- la possibilité pour le maire d'interdire la mise à feu ou de prescrire l'arrêt des brûlages ou des écobuages, si ceux-ci présentent des nuisances pour le voisinage ou des risques pour l'environnement.

Les précisions suivantes sont apportées :

- la période d'interdiction des brûlages sera fixée **du 1er mars au 30 septembre,**
- le principe d'interdiction de brûlage s'applique pour toutes les communes lors d'épisodes de pollution de l'air ambiant. Par conséquent des précautions sont à respecter et des autorisations à demander.

**En respectant ces règles, nous pouvons cohabiter harmonieusement ensemble.**



## PANNEAU POCKET

Cet outil, simple et gratuit, vous permet d'accéder via votre smartphone ou votre ordinateur, aux alertes et informations de notre commune ou encore de la gendarmerie de Saint Astier.

Ce dispositif complète les autres moyens de communication déjà mis en place et offerts aux administrés de Mensignac : Facebook, site Internet, panneaux d'informations aux abords des bornes semi-enterrées, bulletin municipal.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris notre collectivité.

**Plus d'info :**  
<http://www.app.panneaupocket.com>  
<https://www.panneaupocket.com>

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

**Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle**

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
 L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".  
 © PanneauPocket

## BREVES MUNICIPALES

Par ordonnance n° 2021-1310 et par décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, le compte rendu des séances de conseil municipal est supprimé au profit de l'affichage des délibérations examinées en séances.

Bien que les procès-verbaux des séances soient consultables en mairie, nous avons fait le choix, dans un souci de parfaite transparence, de vous tenir informés du contenu des séances. C'est pourquoi, après chaque conseil municipal, un document intitulé « Brèves Municipales » est disponible, sous format papier, à retirer à l'accueil de la Mairie et aussi consultable sur le site de Mensignac.fr rubrique Commune > Municipalité

COMMUNE DE  
**Mensignac**

Brèves Municipales n°15

Chères Mensignacoises,  
Chers Mensignacois,

Par ordonnance n° 2021-1310 et par décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021 applicables à la fin du 2021, le compte rendu des séances de conseil municipal est supprimé au profit de l'affichage des délibérations examinées en séances.

Bien que les procès-verbaux des séances soient consultables en mairie, nous avons fait le choix, dans un souci de parfaite transparence, de vous tenir informés du contenu des séances.

C'est pourquoi, nous affichons ces brèves municipales à l'issue de chaque séance municipale.

Avec tout notre dévouement à votre service  
Vos élus, CHARLEPYRREU, Maire

**Recensement de la population : Création de 3 postes d'agents recenseurs**

Le conseil municipal a l'honneur, assisté Madame le Maire à l'issue de sa séance, de créer 3 postes de recensement de la loi du 25 janvier 2019, et agents recruteurs pour assurer le recensement de la population en 2024, à savoir : 3 agents à temps non complet et agents recruteurs du 16 janvier 2025 au 17 février 2025.

**Bâtiment des services techniques**

**Choix du maître d'œuvre pour l'étude de conception**

Madame le Maire a mis le projet à Monsieur DESCAT qui donne des précisions quant à l'état actuel du bâtiment des services techniques en appel et pour faire l'engagement du conseil municipal à accorder le permis de construire à la SARL radiocité sud. N° 35 93 354 c/une surface de 2 751 m².

Madame le Maire a repris le projet et fait part des oppositions reçues suite à la consultation de trois bureaux d'études, en propositions reçues c'est pourquoi les études les plus et les moins chères ont été retenues, après un avis de concertation.

Après concertation, le conseil municipal a l'honneur de créer de concevoir l'étude de conception du futur bâtiment des services techniques à SCHURDI LEVRAUD pour un montant de 12 035,41 € HT soit 12 134,49 € TTC.

**Travaux SDE 24**

- Dissimulation TELECOM - effacement Fosseuse
- Dissimulation SMPN - poste Fosseuse
- Eclairage public - DMA Combecouyère

Après discussion et face au manque d'infos mentionnant l'absence de travaux envisagés, le conseil municipal décide d'ajourner ce point en charge Madame le Maire et Monsieur DESCAT de se rapprocher des services du SDE 24 pour le point de concertation.

Séance du 18/10/2024



## UN NOUVEAU PARKING RELAIS DE 32 PLACES À MENSIGNAC

Le Grand Périgueux a réalisé les travaux d'un nouveau parking relais gratuit à côté du gymnase de Mensignac

Il vient s'ajouter à un réseau de près d'une trentaine de parkings relais sur l'agglomération permettant d'utiliser des transports en communs ou de faire du co-voiturage

Pour en savoir plus sur le réseau de parkings relais, l'appli Illicov et les lignes de co-voiturage sur l'agglomération

[grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/un-nouveau-parking-relais-a-mensignac-19311](https://grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/un-nouveau-parking-relais-a-mensignac-19311)



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Le Grand Périgueux s'engage pour la biodiversité en élaborant un Atlas à l'échelle de ses 43 communes. Ce projet inclut des inventaires naturalistes et des actions participatives ouvertes à tous. Vous pouvez contribuer en partageant vos observations d'espèces locales, soit par mail à [atlasbiodiversite@grandperigueux.fr](mailto:atlasbiodiversite@grandperigueux.fr), soit via l'application « Aux Actes ! » (accessible sur le site <https://bassinisle.fr/campagnes-participatives/>). L'outil participatif **Aux Actes** est utilisé pour informer le public des nombreuses animations organisées dans les différentes communes du Grand Périgueux.



## LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Depuis juin 2023, le règlement local de la publicité intercommunal (RLPI) fixe les règles concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes visibles depuis la voie publique.

Elaboré à l'échelle intercommunal, ce dispositif permet de trouver un juste équilibre entre la protection du cadre de vie, de l'environnement, et la liberté de publicité. Pour consulter l'intégralité de ce règlement et ses dispositions, rendez-vous sur le site du Grand Périgueux pour connaître les démarches à suivre.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PROGRAMME AMELIA 2

Dans le but de promouvoir et de soutenir les projets de rénovations énergétiques du bâti privé, **le programme d'aides publiques Amélia 2**, mené par le Grand Périgueux et ses 43 communes, l'ANAH et le Conseil Départemental de la Dordogne, accompagne les propriétaires occupants ainsi que les bailleurs. Sur les 5 dernières années, 37 dossiers mensignacois ont pu bénéficier d'Amélia 2. Grâce à des subventions couvrant en moyenne 60 % du montant des travaux (soit 637 000 d'euros injectés dans l'économie locale), 60% d'entre eux ont réalisé des travaux liés à l'amélioration des performances énergétiques (isolation, chauffage, menuiseries, ...) et 36% des aménagements pour l'adaptation de leur

logement à la perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, rampe d'accès, monte escalier...).

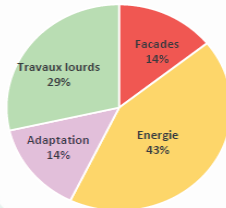
**Cette dynamique se poursuivra avec le lancement du nouveau service public de rénovation de l'habitat Amélia Grand Périgueux, prévu pour le printemps 2025 et dont la durée est fixée à cinq ans.** Ce service ambitionne d'élargir les niveaux d'aides afin de soutenir les ménages les plus modestes dans l'amélioration de l'habitat, d'accompagner le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, et de lutter contre la précarité énergétique ainsi que le mal-logement, Nous vous tiendrons informer des nouvelles aides à venir.

### MENSIGNAC Bilan 2023

#### Objectifs 2019-2023

Travaux lourds - Mal Logement	1
Energie	11
Adaptation	4
Assainissement	5
Façade	1
<b>TOTAL 5 ANS</b>	<b>22</b>
Dont logements vacants centre bourg	1

Résultats 2023 : 7 dossiers propriétaires occupants  
1 dossier Adaptation - 3 dossiers Energie -  
2 dossiers Travaux lourds - 1 dossier Façade



Gain énergétique en kWh/m<sup>2</sup>/an : **662**  
Gain d'émissions de Gaz à Effet de Serre en teqCO<sub>2</sub> : **97**

Montant pour l'économie locale (Travaux TTC)	234 448 €	100 %
Total subvention	131 928 €	56,27 %
ANAH	98 674 €	
Département Dordogne	5 761 €	
<b>Commune de Mensignac</b>	<b>9 386 €</b>	<b>4 %</b>
CA Grand Périgueux	13 106 €	
Autres (Caisses retraite...)	5 000 €	
Reste à charge pour les ménages	102 521 €	43,72 %



### MENSIGNAC Bilan 5 ans

- **31 dossiers** propriétaires occupants et **1 dossier** propriétaire bailleur, dont 22 travaux réalisés
- **637 036 €** de travaux au bénéfice de l'économie locale, **subventionnés, en moyenne, à 60,11 %**
- Gain énergétique en kWh/m<sup>2</sup>/an : **2727**
- Gain d'émissions de Gaz à Effet de Serre en teqCO<sub>2</sub> : **536**

### MENSIGNAC

En 2024, 5 dossiers ont été traités

Le nouveau Amélia Grand Périgueux sera lancé courant le premier semestre 2025.

Nous reviendrons vous informer des nouvelles aides.

Martine BARBUT reste votre interlocutrice.

## MOBILITÉ : LA NAVETTE FERROVIAIRE.

Chaque matin, grâce à la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux, un bus au départ de La Chapelle Gonaguet puis vers **Mensignac** et Annesse et Beaulieu, vous amène à la gare de Razac pour pouvoir prendre la navette ferroviaire.

Des trains TER Nouvelle Aquitaine y font des allers-retours entre Mussidan et Niversac toutes les 30 minutes en heures de pointe aux principaux arrêts.

**Le bus (ligne R14) passe à Mensignac à 6h53 et 7h30 et amène les voyageurs à la gare de Razac** où il suffit de prendre le TER pour rejoindre Péri-

gueux en seulement 12 minutes ! Le soir, idem deux bus vous ramènent à Mensignac depuis la gare de Razac.

De plus, à partir de 2 allers-retours par semaine sur le même trajet, un abonnement vous permet de voyager à prix réduit et peut être pris en charge à 50% par les employeurs.

Toutes les infos sur : [transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transport/grand-perigueux-la-navette-ter-entre-mussidan-et-niversac](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transport/grand-perigueux-la-navette-ter-entre-mussidan-et-niversac)

**R14**

LA CHAPELLE GONAGUET <>  
HALTE FERROVIAIRE RAZAC SUR L'ISLE

LUNDI A VENDREDI

ne circule pas du 15 juillet au 30 août 2024

LA CHAPELLE GONAGUET > RAZAC SUR L'ISLE

La Chapelle Gonaguet - Bourg	6:46	7:23
Mensignac bourg	6:53	7:30
la Croix Blanche	6:54	7:31
Annesse et Beaulieu bourg	7:04	7:41
Halte ferroviaire Razac	7:06	7:43
<i>Navette ferroviaire / TER</i>	7:23	7:50

RAZAC SUR L'ISLE > LA CHAPELLE GONAGUET

<i>Navette ferroviaire / TER</i>	17:37	18:17
Halte ferroviaire Razac	17:42	18:20
Annesse et Beaulieu bourg	17:43	18:21
la Croix Blanche	17:53	18:31
Mensignac bourg	17:54	18:32
La Chapelle Gonaguet - Bourg	18:02	18:40

**VOTRE COLLECTIVITÉ FACILITE VOS COVOITURAGES !**

Télécharger l'appli

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Vous souhaitez utiliser illicov sur le web, sans passer par une application ?  
Rendez-vous sur [www.illicov.fr](http://www.illicov.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES 2023

BEAUGIER FRADIN Emile ● BOGUI VALLADON Isaïah  
BUCKENHAM MORAD Yalis ● DELEAU Emy ● DHAUYRE DUMONTEIL Wyatt  
GUISLAIN Benjamin ● ROSIER Gabin, Serge ● ROYER Lino  
TABURET Marius ● VALLADE LESTIENNE Attilio

## NAISSANCES 2024

CHÂTEL Mattéo ● CHOUZENOUX Mathéo ● LAINTE Raphaël  
● SIRVENTON Ambre ● TOURNEBIZE Louise ● RIVIERE Meven  
● MARTIAL Lila ● LARRALLE Lévana

## MARIAGES 2023

BISSON Audrey et DUCOM Jérémy ● KRZECZOWSKI Elaura et BITHU Jérémy  
BOUNET Marie-Thérèse et COLOMBANI Gilles  
LONGUEVILLE Mathilde et CORDON ARNEDO Ruben  
PAILLE Frédérique et DESCHAMPS Kevin ● DUMONTEIL Justine et DHAUYRE Ludovic  
PECOUT Julie et HYVERT Stéphane  
NOCLAIN Gaëlle et SANGUINE Jean-Luc ● ROY Patricia et BOUTINEAU Philippe  
DELAVEAUD Cécile et LAURIERE Adrien

## MARIAGES 2024

CHABIRON Julie et MAGNIER Théo Lucas Bertrand  
COIFFET Amaryllis et LAIGNELOT François  
DE JESUS SANTOS Olivia et VAUTRIN François

## DÉCÈS 2023

DUCOURNEAU Josiane ● DHAUYRE Rosa  
DOUTRIAUX Marie Bernadette ● LAVENTURE Moïsette Colette  
COCHON DE LAPPARENT Marie Louise ● JACQUES Nathalie ● PAILLARD Viviane  
LAVENTURE Guy ● LIVERNEAUX Roger ● OLIVIER Pierre ● PARADE René  
RASPIENGEAS Claude ● VERBRUGGHE Jérémy  
VERGNAUD Jean-Claude ● VISIGNOL Françoise

## DÉCÈS 2024

CONTE Henri ● DESAUGÈRE Jean-Pierre ● DONOVAN Robert  
ARNAUD Pierrette ● JARRETOU Claude  
LAFFOREST Guy ● MARTRENCHAS Daniel ● PARADE Maurice ● PETIT Corinne  
GAILLARD Pierre ● FAURIE Marcel ● POUDEROU Robert

**La nouvelle réglementation de protection des données personnelles interdit de publier  
ou diffuser le nom des personnes vivantes sans leur consentement.**

**Pour un prochain bulletin, les parents d'enfants ou les mariés  
qui ne souhaitent pas voir publier naissance ou mariage doivent se signaler au secrétariat de Mairie.**

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

L'équipe municipale a accueilli les habitants au gymnase pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Un moment chaleureux de partage marqué par la présence de nombreux mensignacois(e)s, d'élus(e)s des communes voisines et du Grand Périgueux et de membres d'associations.

La cérémonie a débuté par un discours de bienvenue et de vœux des jeunes du conseil municipal des enfants.

Véronique Chabreyrou, au nom du conseil municipal, a présenté des vœux sincères de bonheur, de santé et de sérénité.

Elle a évoqué les temps forts de l'année passée et les projets ambitieux pour 2025 malgré un contexte budgétaire tendu tout en restant optimiste.

Le buffet a parfaitement conclu cette journée sous le signe de la convivialité.



## HORAIRES MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
9h à 12h - 14h à 17h30

Fermée le jeudi après midi

**Tél. :** 05 53 05 17 15

[accueil@mairiemensignac.fr](mailto:accueil@mairiemensignac.fr)

[Facebook.com/pages/Commune-de-Mensignac](https://www.facebook.com/pages/Commune-de-Mensignac)

**Site :** [www.mensignac.fr](http://www.mensignac.fr)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

**Tél. :** 05 53 45 84 05

**Par courriel :** [bibliothequemunicipale@orange.fr](mailto:bibliothequemunicipale@orange.fr)

## AGENCE POSTALE DE MENSIGNAC

### Horaires :

Lundi : 14h à 16h

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Mercredi : 9h30 à 12h

Jeudi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Vendredi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Samedi : 9h30 à 11h30

**Tél. :** 05 53 03 51 00

Nouvellement installés sur la commune

**Jardin d'Hyvert**



Embellissement de propriétés

Démoussage

- Toit
- Mur
- Terrasse
- Nettoyage des gouttières

Entretien jardin

- Débroussaillage
- Tonte
- Taille
- Évacuation
- Broyage

Aménagement

- Massif
- Pelouse naturelle et synthétique
- Gravier

Périgord blanc  
jardindhyvert@gmail.com

06 26 12 57 29

Service à la clientèle

**SOCIÉTÉ MARSALLON**

Restaurations bâti ancien  
Maçonnerie  
Taille de pierre  
Conseil en réhabilitation  
Design intérieur / extérieur

**290 route des argiloux  
24350 MENSIGNAC  
Tel : 07 82 48 33 52**

E-mail :  
olivier.marsallon@hotmail.fr

Rose Window at Basilique Saint-Denis - France

**TechSOS24**

Technicien Informatique

★ 5/5 sur  allovosins



Sébastien GARRY  
07 49 57 55 57  
38 Rue du Sorbier, 24350  
Mensignac

www.allovosins.com/p/techsos24-1

**JBE And Co'**  
Par Jessica Prefol

Couture, création, retouche...

Sur RDV : à domicile ou à l'atelier

**06.32.40.75.08**

24350 MENSIGNAC  
jbeandco24@gmail.com



**MAGAZINE D'INFORMATIONS**

Mairie - 24350 Mensignac

Directrice de la publication: Véronique CHABREYROU

Secrétariat : Véronique CLUZEAU

Maquette & impression: Nouvelle Imprimerie Moderne à Périgueux - 05 53 09 09 51

Imprimé sur du papier Condat Silk 115 g

Ne pas jeter sur la voie publique

